

## **En 2013, les Français travailleront pour la collectivité jusqu'au 29 juillet**

**Les Français auront travaillé 209 jours en moyenne pour financer les dépenses de l'Etat, de la Sécurité sociale et des collectivités territoriales. Ce n'est qu'à partir du 29 juillet 2013, Jour de libération des contribuables, qu'ils pourront profiter librement de leurs revenus. L'association *Contribuables Associés* (300 000 membres) constate que cette date symbolique est de plus en plus tardive d'année en année.**

Depuis 1999, *Contribuables Associés* célèbre chaque année le Jour de libération des contribuables. Cette date, calculée à partir des dernières données économiques publiées par l'OCDE, montre le poids de la dépense publique totale par rapport au PIB. Cette année, la dépense publique représente **57,1% de la richesse créée par les Français**. Ce pourcentage équivaut à 209 jours de travail.

*Contribuables Associés* constate que depuis qu'elle publie cet indicateur, **jamais le Jour de libération des contribuables n'est arrivé aussi tard dans l'année**. En 14 ans, cette date symbolique est passée du 17 au 29 juillet. Et juste pour la dernière année, le saut a été de 5 jours.

### **La France : 2<sup>e</sup> pays le plus dépensier de l'OCDE**

Les contribuables français sont parmi les plus mal lotis dans l'OCDE, puisque la France est au 2<sup>e</sup> rang des états les plus dépensiers. Depuis 2009, seul le Danemark reste plus dépensier que la France, ses contribuables n'étant libérés que le 2 août. Notons également que la Grèce est mieux classée que la France.

Le jour moyen de libération des contribuables européens tombe cette année le 1er juillet ; ils sont libérés presque un mois avant les Français.

Alimentant la dette publique et se nourrissant de prélèvements obligatoires de plus en plus élevés, la dépense publique française est devenue un frein à la reprise économique. Diminuant le pouvoir d'achat des Français, pesant sur la productivité des entreprises, elle contribue à détruire des milliers d'emplois. *Contribuables Associés* estime que le Jour de libération des contribuables devrait impérativement être avancé au mois de juin, ce qui passe obligatoirement par une réduction des dépenses publiques.

->

*Plus d'informations sur la note d'information ci-jointe.*

**Nouveauté en ligne :**  
**les contribuables peuvent calculer en ligne**  
**leur propre Jour de libération**

*Contribuables Associés* calcule le Jour de libération des contribuables à partir de la dépense publique totale exprimée en pourcentage du produit intérieur brut.

Ce Jour de libération des contribuables (le 29 juillet 2013)  
est une moyenne pour la France.

Chaque contribuable, en fonction de ses revenus et de sa situation (retraité, fonctionnaire, salarié...), n'est pas libéré de ses obligations à la même date.

***Contribuables Associés* propose désormais un calculateur individuel simplifié et anonyme, en ligne, pour permettre à chacun de calculer son propre jour de libération :**

[www.contribuables.org/jour-de-liberation-fiscale](http://www.contribuables.org/jour-de-liberation-fiscale)

**Qui est l'Association Contribuables Associés ?**

Créée en 1991, Contribuables Associés est une association de Loi 1901 sans but lucratif. Elle est la première association civique non subventionnée de France avec plus de 300 000 membres.

Organisme d'intérêt général, Contribuables Associés a pour objet de mettre en œuvre les articles 14 et 15 de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen :

- Art. 14 : Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes, ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.
- Art. 15 : La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

Ainsi, Contribuables Associés informe les citoyens sur le système fiscal et la gestion des deniers publics et encourage un esprit d'économie dans les dépenses et services publics.